

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL D'ARGELLIERS**

Séance du jeudi 01 décembre 2022
Délibération n° 2022 - 29

Nombre de Membres :

du Conseil Municipal : 13
en exercice : 13
présents : 11
Représentés : 2

Votes :

Pour : 13
Contre : 0
Absentions : 0

Date de la convocation du Conseil Municipal : vendredi 25 novembre 2022 (par mail)

Date d'affichage de la convocation : vendredi 25 novembre 2022

Présents : Thierry AILLAUD, Pierre AMALOU, Alain FOURNIER, Vincent BOUBAL, Séverine RAMON, Jean Michel CLAREY, Claudie BERARD, Bernard TREMOULET, Florence LAUSSEL, Catherine DUSCHA, Valérie GROS

Absents :

Absents excusés : Gaëlle ROUX-MENON, Yves LEBORGNE

Pouvoirs : Gaëlle ROUX-MENON à Catherine DUSCHA, Yves LEBORGNE à Claudie BERARD

Secrétaire de séance : Florence LAUSSEL

Demande subvention supplémentaire pour le projet de terrain multisport

Considérant la délibération 2022-02 du Conseil Municipal du 03/03/2022 relative à la demande de subvention pour le projet de terrain multisport,

Considérant la demande de subvention formulée auprès de l'Agence Nationale du Sport portant sur 80 % du cout du projet total,

Considérant la notification du Préfet de la Région Occitanie en date du 10/11/2022 portant à 50.44% le montant de l'aide accordée sur les 113 000 €HT subventionnable,

Considérant qu'il est légitime de solliciter d'autres financeurs pour soutenir le projet de terrain multisport sans atteindre les 80% de subventions règlementaires,

Le CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents et représentés, :

- accepte la modification du tableau de financement du projet

- Sollicite une subvention complémentaire auprès :

- de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault au titre des Fonds de concours à hauteur de 15 000 €,
- du conseil départemental à hauteur de 14 000 €
- de la région Occitanie à hauteur de 4 400 €

- autorise Monsieur le Maire à réaliser toutes les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet.

Fait à ARGELLIERS, le 01/12/2022

Acte rendu exécutoire

Après envoi en préfecture le

Après affichage le 05/12/2022

La secrétaire
Florence LAUSSEL



Le Maire
Pierre AMALOU

